L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
Nos. 91, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Paire réunies par an, pour la bonille, payable d'avance : ... 10 piastres
Pour six mois ... 6
Pour trois mois ... 3
Pour un mois, payable d'avance ... 1
Pour la campagne, pendant la durée de la saison, payable d'avance ... 3
Pour le reste de l'année ... 5
Pour la campagne et le reste de l'année ... 8
Pour un numéro séparé ... 12½ cents.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Les annonces ordinaires, et toutes celles pour lesquelles il n'est pas fait de conditions spéciales, sont insérées à raison de 75 cents pour la première insertion, et 50 cents pour chacune des insertions subséquentes.

Les annonces qui contiennent de la musique ou des gravures, ou qui sont accompagnées de dessins, sont insérées à raison de 1 piastre pour la première insertion, et 75 cents pour chacune des insertions subséquentes.

Les annonces de naissances et de décès, les articles d'remerciements, les annonces de mariages et de décès, les articles d'avis ou d'intérêt public, et des ventes d'immeubles, sont insérés à raison de 1 piastre pour les passages, les annonces de bateaux à vapeur, et de bateaux à voiles, et de bateaux à rames, et